Conserver et renouveler

↓ CH - 1880 Bex





Développement du site du Pré-de-la-Cible en complétant les équipements scolaires et sportifs existants

Maître d'ouvrage

Commune de Bex

Mode d'acquisition

Concours ouvert SIA 142

1er prix

Réalisation

En cours

Personne de référence

M^{me} Elena Regazzoni

T. 024 463 02 70

Personnes clés

Simon Cerf-Carpentier

Jan Forster

Partenaires

GDAP architectes

Prestations exécutées

Phases SIA 31 à 53

Coûts CFC 4

CHF 7'000'000 (HT)

Surface

37'000 m²



Vue d'ensemble issue du rendu du concours. Illustration de projet

« Le projet paysager révisé met l'accent sur une intégration harmonieuse avec le tissu urbain existant, en créant des transitions fluides entre les espaces urbains, scolaires et sportifs. »

Le projet paysager se distingue par une intégration renforcée avec le tissu urbain existant. Les rues du bourg sont prolongées vers les espaces scolaires et sportifs, créant des transitions douces entre chaque zone. Chaque secteur conserve une identité spatiale propre tout en s'harmonisant avec son environnement. La continuité est assurée jusqu'à la piscine publique, dont l'accès a été repositionné pour faciliter la circulation et renforcer la cohérence du site.

La topographie a été retravaillée grâce aux terres d'excavation, assurant une continuité sans obstacles majeurs et facilitant l'accessibilité. La gestion des eaux pluviales est optimisée via une rivière sèche et un bassin de rétention favorisant la biodiversité. Le projet met également l'accent sur la durabilité, le réemploi des matériaux et la conservation des espaces verts, tandis que le préau historique est rénové simplement, préservant le patrimoine arboré et améliorant les conditions pour la végétation.

Les atouts du projet

- + Les liens entre le bourg, les écoles et les espaces sportifs sont renforcés, avec des transitions fluides et une identité propre pour chaque zone.
- Le site est remodelé avec les terres d'excavation, assurant continuité, accessibilité et gestion optimisée des eaux favorisant la biodiversité.
- + Le projet privilégie le réemploi des matériaux, la gestion économique des espaces verts et la préservation du patrimoine arboré, avec une rénovation respectueuse du préau historique.

